

REPUBLIC OF CAMEROUN

Pax-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION
& DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EXTREME-NORD

DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY

COMMUNE DE DATCHEKA

SECRETARIAT GENERAL

Tel 677 45 43 50



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

FAR NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

DATCHEKA'S COUNCIL

GENERAL SECRETARY

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° 11

/DC/C-DATCHEKA/CIPM/2021

DU...06.10.8/2021

POUR L'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE DATCHEKA EN MOBILIER DE BUREAU,
DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY,
REGION DE L'EXTREME-NORD.

Financement : FEICOM 2021/Commune de Datcheka.

1. Objet de la consultation

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Commune de DATCHEKA-FEICOM, le Maire de la commune de DATCHEKA, Maître d'Ouvrage lance pour le compte de Commune de DATCHEKA une Demande de Cotation pour l'équipement de la Commune de DATCHEKA en mobiliers de bureau.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la lettre commande comprendront :

- L'achat des équipements avec garantie le cas échéant ;
- Le transport sous assurance pour la Mairie de Datcheka
- Les manutentions;
- La mise en service ou l'installation ;
- La réception.

3. Délais de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de Consultation est d'un (01) mois.

4 Allotissement

Les fournitures sont en lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) de Francs CFA

6. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou international ayant un siège social au Cameroun.

7. Financement

Les livraisons objets de la présente demande de cotation sont financées par le FEICOM sur Convention-----

8. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté peut-être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune de DATCHEKA, au numéro de téléphone; BP ;E-Mail, dès publication du présent avis

9. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de DATCHEKA, au Numéro de téléphone 670 09 38 06 .BP 19 Datcheka; dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de DATCHEKA d'une somme non remboursable de **trente-mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six

(06) Copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de DATCHEKA, au plus tard le 2021 à heures, heure locale et devra porter la mention:

"Demande de Cotation N° _____ /DC/C-DATCHEKA/CIPM/2021 du _

Pour l'équipement de la commune de DATCHEKA en mobiliers de bureau dans

L'arrondissement de Datcheka, Département du Mayo Danay, Région de l'Extrême-Nord

("A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement")

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissements bancaires et organismes financiers de 1er rang agréés par le Ministère des finances et autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 de la DC d'un montant égal à 600 000 (Six cent mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine d'irrecevabilité, les pièces administratives et l'offre technico-financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention ci-dessus mentionnée au point 10 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative ou technico-financière). Elles ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de non conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres technico-financières aura lieu le _____ à 11 heures très précises dans la salle de réunion de la commune par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de DATCHEKA, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères éliminatoires. Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce de dossier administratif
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un sous-pli,
- Absence de la caution,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures des équipements,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique.

15. ATTRIBUTION

Le Maître d'ouvrage attribuera la lettre commande au prestataire dont l'offre respecte les spécifications techniques et qui sera évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la commune de DATCHEKA, au numéro de téléphone 670 09 38 06, BP 19 Datcheka, E-Mail : dès publication du présent avis.

18. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros 673 20 57 25/ 699 37 07 48

Datcheka, le

Ampliations:

- PREFET /MAYO DANAY (pour information)
- DRMAP/SMAS (pour information)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- SOPECAM (pour publication)
- FEICOM (pour information)
- AFFICHAGE (pour information)
- CHRONO/ARCHIVES

**LE MAIRE
(Maître d'Ouvrage)**

